

Détermination de la valeur des actions Eurofins

Rapport de l'expert indépendant

5. Synthèse de nos travaux d'évaluation et conclusion

A l'issue de nos travaux, la valeur par action Eurofins résultant de la mise en œuvre des méthodes que nous avons jugées pertinentes ressort dans les fourchettes présentées ci-après :

Synthèse des travaux d'évaluation de l'expert indépendant (en euros par action)

Méthodes retenues à titre principal	bas	haut
Cours de bourse au 10 janvier 2012		
- Cours spot	56,6	
- moyenne un mois	56,2	
- moyenne trois mois	59,9	
- moyenne six mois	58,6	
- moyenne douze mois	59,5	
Méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie	60,4	66,3
Méthodes retenues à titre de recoupement	bas	haut
Comparables boursiers		
- sur la base de capitalisation boursières moyennes 1 mois		
- multiples d'EBITDA-capex	57,0	68,5
- multiples d'EBIT	58,7	69,7
- sur la base de capitalisation boursières moyennes 3 mois		
- multiples d'EBITDA-capex	54,8	64,9
- multiples d'EBIT	57,1	66,7
Méthode retenue à titre d'information	bas	haut
Transactions comparables	38,8	53,8

Dans le contexte de la présente opération, le prix offert doit selon nous, s'apprécier au regard de la situation des actionnaires minoritaires, qu'ils demandent ou non le rachat de leurs actions. Il doit ainsi représenter un point d'équilibre entre, d'une part, une valeur intrinsèque représentant une vision de long terme et, d'autre part, une valeur de marché à court terme.

Dans ce cadre, la valeur par action Eurofins s'établit dans une fourchette de 56,2 euros (soit le cours moyen pondéré sur 1 mois au dernier jour de bourse précédant l'assemblée générale ayant approuvé le transfert du siège social) à 63,2 euros (soit la valeur centrale de la méthode des flux futurs de trésorerie).

Paris, le 6 février 2012


Joëlle Lasry


Gilles de Courcel